Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 117 (1991)

Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Effectifs de personnels

Les effectifs devaient être indiqués à trois dates choisies et comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif et les apprentis, y compris le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps.

Engagements et licenciements

On demandait quelles seraient, au cours du 3e trimestre 1991, les variations prévisibles des effectifs du personnel.

Perspectives d'occupation

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation pour le 3e trimestre 1991.

Premières journées d'étude organisées dans le cadre du projet Unitas

Le concepteur face à l'Europe de demain

Mercredi 20 novembre 1991, Hôtel Bellevue, Berne

A quel stade se trouvent les directives mises au point par la CEE dans les domaines de la construction et de la conception? Quelles sont les conséquences qu'implique la libéralisation des marchés européens pour les spécialistes suisses de la conception?

Quels défis et quelles possibilités l'Europe de demain offre-t-elle aux ingénieurs et aux architectes indépendants?

Cette journée d'étude nous permettra d'étudier à fond ces questions importantes. Que la Suisse signe l'accord sur l'Espace économique européen, qu'elle adhère à la CEE ou qu'elle opte pour la voie en solitaire, l'ouverture du marché européen aura certainement des répercussions dans notre

L'architecte et l'ingénieur en tant que concepteurs généraux soumis aux lois du marché.

Mardi 26 novembre 1991, Hôtel Limmathaus, Zurich

La complexité toujours croissante des projets de construction, la construction confrontée aux exigences écologiques et économiques, la spécialisation accrue, aboutissent-elles à une situation où le concepteur individuel ne peut plus agir en tant qu'entrepreneur?

Comment le concepteur réagit-il en face des exigences modifiées du marché?

Le concepteur indépendant dispose-t-il, outre les modèles traditionnels, d'autres solutions pour établir ses offres?

Lors de cette journée, nous vous présenterons, à la lumière de cas concrets, la manière dont les bureaux d'études peuvent organiser la collaboration entre eux, et vous expliquerons comment ils peuvent regrouper leurs prestations et les adapter aux exigences du marché, en vue d'acquérir et de remplir des mandats complexes.

Inscription

Veuillez retenir les dates de ces deux journées d'étude. Nous vous ferons parvenir les programmes détaillés ainsi que les formules d'inscription à la mi-octobre.

Elections au Conseil national et au Conseil des Etats

Les prochaines élections fédérales se dérouleront les 19 et 20 octobre prochains. La SIA souhaite vivement que nos professions comptent le plus grand nombre possible de représentants aux Chambres lors de la prochaine législature. C'est pourquoi elle attire l'attention de ses membres sur ceux d'entre eux qui se sont portés candidats.

Il s'agit, pour le Conseil national, des membres suivants

Bâle: Theo Meyer, architecte; Hans-R. Nebiker, ingénieur agronome. Berne: Martin Frick, ingénieur civil; Remo Galli, architecte; Peter Jermann, ingénieur civil; Klaus Kilchenmann, ingénieur électricien; Karl A. de Maddalena, ingénieur civil; Hans-R. Markwalder, ingénieur génie rural; Hans Weiss, ingénieur génie rural. Genève: Hervé Dessimov, architecte: Philippe Joye, architecte. Thurgovie: Hans P. Ruprecht, ingénieur civil. Vaud: Maurice Calame, architecte; Jean-M. Narbel, ingénieur civil; Jean Pitteloud, ingénieur mécanicien; Luc Recordon, physicien; Bernard Schmutz, ingénieur civil. Zurich: Hans R. Haegi, ingénieur agronome; Jürg Hefti, architecte; Fritz Jäckli, ingénieur civil; Jean-P. Jäger, ingénieur civil; Ruedi Jeker, ingénieur civil; Niklaus Kuhn, architecte; Peter Niederhauser, ingénieur civil; Valentin Nizon, ingénieur forestier; Rolf Sägesser, ingénieur civil; Monika Spring, architecte; Romeo Steiner, ingénieur civil. Quant au Conseil des Etats, le seul candidat membre SIA est Jacques Martin, ingénieur

forestier, qui se présente dans le canton de

Vaud.

Le coin de la rédaction

Point final

Les Suisses: de plus en plus riches la Suisse: de plus en plus pauvre

Ce titre mérite explication: en quarante ans de prospérité croissante - à l'exception d'alertes minimes -, les Suisses ont atteint un niveau de vie jamais connu dans notre pays. Ils sont riches, non seulement aux yeux de l'étranger ou des statistiques, mais bel et bien dans leur vie quotidienne. Ils en ont longtemps été fiers, ils commencent à en avoir honte d'une honte collective, qui n'exclut pas la fierté personnelle.

Malheureusement, cette richesse comporte un grave revers: la perte progressive du sens de la solidarité. Au fur et à mesure que le Suisse s'enrichit et jouit généreusement de cet acquis, il devient plus pingre à l'égard de la collectivité et ignorant de la mauvaise fortune de son prochain. On sait que le Quart Monde existe en Suisse, mais on ne le voit pas. Au-delà de cette indifférence à des sorts individuels, on constate la réticence à participer aux tâches de la collectivité. Certes, les pouvoirs publics ne brillent pas toujours par l'efficacité dans leurs entreprises et l'on pourrait imaginer un meilleur rendement du franc du contribuable.

Pourtant, les tâches d'importance vitales confiées aux gouvernements fédéral ou cantonaux - que ce soit par le législateur, par le peuple ou par une nécessité impérieuse - exigent qu'on aille au bout de la cohérence, c'est-à-dire qu'on en assure le financement, fût-ce au prix d'un ou deux crans serrés à la ceinture du citoyen. Nous ne pouvons pas espérer avoir un système de santé publique exemplaire dans le monde entier, un système de transports capable de répondre aux défis et aux besoins de l'Europe ou un système de formation adapté aux exigences de notre temps sans que nous les payions.

Les trois domaines mentionnés ont cela en commun qu'ils doivent en bonne justice être accessibles à chacun, grâce au principe d'une certaine péréquation, d'une part, et qu'ils ne peuvent pas être rentables, donc qu'ils constituent des charges pour les caisses de l'Etat, d'autre part. L'Etat serait-il autre chose que l'ensemble des citoyens? Existerait-il pour lui un moyen miraculeux de tirer ses ressources d'ailleurs que du porte-monnaie

de ces citoyens?

Dans ces domaines, le financement donc les prestations futures - est actuellement menacé. Rationalisation et centralisation dans le domaine hospitalier, avenir incertain pour Rail 2000 et les nouvelles transversales alpines pour les transports, voilà ce qu'on peut craindre. La perspective d'une fiscalité plus gourmande constitue un argument de choix contre des projets de grande envergure ou pour le report des charges selon un mode moins solidaire.

D'aucuns - dont je suis - s'émeuvent de voir l'adhésion de la Suisse à la Communauté européenne envisagée selon des critères presque exclusivement économiques. N'est-il pas temps de revoir pour nous-mêmes - cette optique et de nous demander si nous sommes bien placés pour donner des leçons de solidarité?

Jean-Pierre Weibel